

## Un questionnaire est à la disposition des plaisanciers **Consignes sur les dauphins solitaires**



*Le dauphin reste un animal sauvage et un comportement intrusif peut être la cause d'un incident.*

**Le réseau-cétacé, en partenariat avec la SPA, communique depuis quelques semaines sur les consignes de sécurité à adopter en présence de dauphins. Une initiative liée à la présence répétée des dauphins Randy et Jean-Floch dans les ports atlantiques.**

Depuis quelques années, les dauphins Randy et Jean-Floch sont connus des plaisanciers bretons. Ces deux mammifères ont pris l'habitude de passer une partie de l'été dans les ports de l'Atlantique et à

proximité des bateaux de plaisance. Pour éviter tout incident, le réseau-cétacé et la SPA ont édité un document précisant l'origine de ces dauphins et les comportements à adopter en leur présence. Comme le rappelle ce prospectus, **« il ne faut pas perdre de vue que le dauphin, dans l'océan, est dans son univers et qu'un comportement trop intrusif peut être la cause d'un incident »**. Les conseils sont simples à appliquer, limiter le nombre de nageurs dans le périmètre du dauphin, ne pas laisser un enfant seul s'approcher, ne pas forcer la rencontre,

approcher le dauphin avec calme et douceur, guetter les signes d'agacement de l'animal... Il est également déconseillé de leur donner de la nourriture. Pour les plaisanciers suivis par un dauphin, il est précisé d'adopter une allure constante. Il est également formellement interdit de les poursuivre. Le réseau-cétacé est intéressé par toutes les informations que les personnes en contact avec ces deux dauphins ont pu recueillir. Un questionnaire est disponible à la capitainerie et dans les club de voiles de Douarnenez. Site Internet : [www.reseaucetaces.org](http://www.reseaucetaces.org)